

29 mar 2007 -10:08

Le Ministre De Gucht à propos de la prolongation du mandat de la Commission Brammertz

Le Conseil de sécurité des Nations-Unies a prolongé ce 27 mars 2007 à l'unanimité le mandat de la Commission d'enquête internationale indépendante sur les circonstances de l'attentat du 14 février 2005 qui a coûté la vie au Premier Ministre libanais, Rafic Hariri, notamment.

Le Conseil de sécurité des Nations-Unies a prolongé ce 27 mars 2007 à l'unanimité le mandat de la Commission d'enquête internationale indépendante sur les circonstances de l'attentat du 14 février 2005 qui a coûté la vie au Premier Ministre libanais, Rafic Hariri, notamment.

Bruxelles, le 28/03/2007 Le Ministre des Affaires étrangères à propos de la prolongation du mandat de la Commission « Brammertz ». Le Conseil de sécurité des Nations-Unies a prolongé ce 27 mars 2007 à l'unanimité le mandat de la Commission d'enquête internationale indépendante sur les circonstances de l'attentat du 14 février 2005 qui a coûté la vie au Premier Ministre libanais, Rafic Hariri, notamment. Le Belge Serge Brammertz se trouve à la tête de cette Commission. Le mandat de cette Commission a été prolongé d'un an jusqu'au 15 juin 2008. Cette prolongation permettra à la Commission d'achever ses activités et de transmettre ses conclusions au Tribunal international à établir. « La prolongation de son mandat permettra à la Commission de terminer son travail. C'est important de montrer une fois de plus que la communauté internationale s'engage dans la lutte contre l'impunité en cas d'actes de terrorisme et de violations des droits de l'homme. La conclusion fructueuse de cette enquête et l'établissement futur d'un tribunal international constitueront des étapes importantes dans la consolidation du processus démocratique et de la souveraineté au Liban, » pour le Ministre De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be